

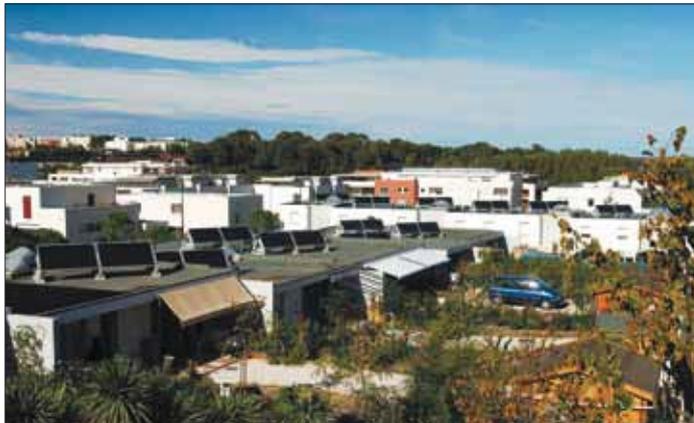
CONSTRUIRE UN HABITAT DURABLE

Construire oui, mais pas n'importe comment. Préserver les espaces naturels et réaliser des logements économes en énergie sont des priorités dans la politique de l'habitat de Montpellier Agglomération.

Une production soutenue de logements est indispensable à la croissance de l'Agglomération. Mais la quantité ne se fait pas aux dépens de la qualité. Les 5000 logements construits chaque année s'inscrivent dans une démarche de développement durable du territoire. Avec la prise de conscience collective du réchauffement climatique et de ses conséquences, cette volonté est encore plus forte de la part de Montpellier Agglomération et de ses partenaires dans sa politique de l'habitat. Aujourd'hui, les constructeurs conçoivent des formes urbaines économes en espace, en énergie, visant la préservation des espaces naturels, mais aussi bien desservis par le réseau de transports en commun et proche des équipements nécessaires à la vie quotidienne.

Le logement social se mobilise pour le développement durable

Montpellier Agglomération développe ainsi des éco-quartiers et promeut la haute qualité environnementale dans l'habitat. Au programme de construction des nouvelles résidences : maîtrise des besoins énergétiques, développement des énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'eau, choix de matériaux durables...



Économie d'énergie à Malbosc.

Premier bailleur social de l'Agglomération et de la Région Languedoc-Roussillon, ACM intègre ces principes environnementaux dans ses constructions. Depuis 2007, l'Office Public de l'Habitat de la Communauté d'Agglomération de Montpellier a initié une démarche Agenda 21 qui vise à promouvoir une plus grande prise en compte du développement durable dans ses pratiques. « En élaborant un Agenda 21, nous avons souhaité être moteur et exemplaire. Nous nous inscrivons dans une démarche citoyenne et répondons ainsi à la volonté politique des collectivités locales », explique Claudine Frêche, directrice d'ACM, « la préservation des ressources naturelles, la lutte contre les gaspillages, une concertation renforcée avec les locataires, la formation et la mobilisation du personnel autour des principes du développement durable...

sont parmi les axes qui ont été définis lors de nombreuses séances de travail au sein d'ACM ». La production d'eau chaude solaire est, par exemple, systématiquement prévue grâce, notamment, à l'aide de la Région Languedoc-Roussillon. Dans le quartier Malbosc, des systèmes de récupération d'eau de pluie sont installés. À Ovalie, près du stade Yves du Manoir de Montpellier Agglomération, l'éclairage et la ventilation naturels ont été privilégiés, des végétaux demandant peu d'arrosage et d'entretien ont été plantés... Dans le vaste plan de réhabilitation des logements sociaux montpelliérains entrepris par ACM, des économies d'énergie de l'ordre de 30 % sont constatées après travaux. Souvent considérés comme des laboratoires d'idées en architecture, les logements sociaux montrent à nouveau l'exemple en matière de construction durable. ♦

Patrice GENET
architecte
montpelliérain,
Président
de la commission
développement durable
de l'Ordre national des
architectes.



Quelle est la place du développement durable dans votre métier ?

Patrice Genet : L'acte de construire n'est pas neutre. Nous sommes conscients de notre responsabilité en matière de développement durable. Il est aujourd'hui incontournable dans notre métier et nécessaire pour améliorer le « bien-vivre ensemble ». Nous devons plus que jamais concilier les aspirations des individus et les contraintes collectives dans une pratique qui prend aussi en compte l'intérêt des générations futures.

Ces grands principes sont-ils appliqués dans l'Agglomération ?

Oui, avec son Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) conçu par l'urbaniste Bernard Reichen et voulu par les élus de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, elle a mené une réflexion importante sur l'aménagement de son territoire dans le but de préserver l'environnement et de maîtriser l'extension urbaine. Elle a organisé son territoire dans ce souci du développement durable. Urbanisme et architecture sont liés dans cette démarche. Construire une résidence répondant à tous les critères environnementaux loin de toute école, commerce ou transport en commun n'aurait aucun sens !

Quels sont les meilleurs exemples de développement durable dans l'Agglomération ?

La ZAC Parc Marianne, en cours d'aménagement, est exemplaire dans sa démarche environnementale avec notamment la proximité du tramway pour ses habitants, la mise en place d'une chaufferie collective pour l'ensemble du quartier... Malbosc est aussi un bon exemple de nouveau quartier fidèle aux préceptes du développement durable.



Eau chaude solaire, chauffage urbain, protection solaire, murs en pierres sèches... La résidence Millenium Parc de 38 logements collectifs conçue par le Montpelliérain Patrice Genet est un modèle de logement durable.